



Genève, le 27 janvier 2025  
Aux représentantes et représentants  
des médias

## **Communiqué de presse conjoint du département de la santé et des mobilités et de la commune de Vernier**

### **Le département de la santé et des mobilités et la commune de Vernier signent la première feuille de route pour les mobilités**

**Le département de la santé et des mobilités (DSM) et la commune de Vernier ont signé aujourd'hui un accord, la première feuille de route pour les mobilités entre l'Etat et une commune.**

Cette démarche inédite s'inscrit dans le sillage des états généraux des mobilités et des plans d'actions thématiques adoptés par le Conseil d'Etat au mois de décembre 2024. Au vu des enjeux en matière de mobilité auxquels le canton et la commune doivent faire face, de la nécessité de maintenir un accès facilité au territoire pour des raisons économiques, des questions environnementales, de qualité de vie et de santé publique, le DSM et la commune de Vernier ont collaboré ces derniers mois pour signer une feuille de route ambitieuse et pragmatique.

#### **Objectifs en faveur des mobilités**

Cet accord vise cinq objectifs: favoriser les modes de transports permettant de limiter la congestion des routes, assurer la progression des transports publics, améliorer les conditions de circulation pour les transports professionnels, agir pour limiter les nuisances induites par le trafic motorisé - tout particulièrement pendulaire - sur la santé des habitants et travailleurs de Vernier et enfin renforcer la collaboration entre les deux entités tant au niveau politique que technique.

Des expériences pilotes pourront être réalisées afin de tester des propositions nouvelles d'organisation de la circulation et du stationnement dans le but d'améliorer la qualité de vie des habitantes et des habitants de Vernier, tout en permettant aux professionnels situés à Vernier ou en relation avec Vernier, de mener leurs activités de manière sereine et efficace.

#### **Engagements des parties prenantes à travers 17 mesures**

Durant les cinq prochaines années, le DSM et la commune de Vernier s'engagent sur dix-sept actions majeures, dont voici les principales:

- le développement d'une offre ferroviaire directe entre Annemasse et Vernier et, à plus long terme, la construction de la halte ferroviaire de Châtelaine pour offrir un accès performant de Vernier au Grand-Genève;
- la mise en service du bus à haut niveau de service Genève-Vernier ZIMEYSAVER

(BHNS) pour assurer un transport collectif performant entre le centre de l'agglomération, Vernier et la zone industrielle de la Zimeysaver;

- la réalisation d'infrastructures sécurisées en faveur des piétons et des cyclistes avec en particulier des passerelles pour relier la voie verte à la route de Pré-Bois et à la gare de Vernier et pour connecter Vernier et Meyrin, séparés par les voies ferroviaires au niveau du chemin des Batailles et du chemin de Champs-Prévost;
- l'aménagement de la ceinture urbaine routière sur le secteur Pailly-Casaï-Meyrin afin d'assurer son bon fonctionnement, tout en sécurisant les mobilités actives par des pistes ou bandes cyclables sur l'avenue du Pailly et l'avenue Louis-Casaï entre le carrefour du Bouchet et l'avenue du Pailly;
- la mise en service de la demi-jonction autoroutière de Vernier Sud Canada (bretelle autoroutière dans le sens Bernex-Meyrin) et du barreau routier de Montfleury pour assurer la desserte des zones industrielles de la Zimeysaver et permettre la diminution du trafic de transit dans les secteurs habités de Vernier;
- la mise en place d'aménagements urbains spécifiques visant à réduire les nuisances sonores routières.

Les autorités cantonales et communales se réjouissent de cette collaboration à venir, qui définit les jalons d'une nouvelle approche partenariale entre le canton et les communes dans le domaine des mobilités.

*Pour toute information complémentaire :*

- *Mme Sophie Davaris, secrétaire générale adjointe en charge de la communication, DSM, T. 079 623 38 18, sophie.davaris@etat.ge.ch*
- *Mme Laetitia Mahrer, cheffe du service de la culture et de la communication, Ville de Vernier, T. 079 201 65 17, media@vernier.ch*